



Communiqué de presse du 8 mars 2012

Sécurité sociale / Santé / Etudiant / Mutuelle / Communication

L'USEM change de nom et devient emeVia *Par la création du Réseau national emeVia, l'Union apporte une réponse adaptée au besoin de mobilité des étudiants.*

Paris, le 8 mars 2012 - A l'occasion de son 40^e anniversaire, l'Union nationale des mutuelles étudiantes régionales (USEM) annonce aujourd'hui qu'elle change de nom et de logotype pour devenir emeVia. L'objectif : permettre une meilleure visibilité de son action et de son réseau au niveau national. Pour appuyer cette volonté, l'Union crée en parallèle le Réseau emeVia pour répondre à la problématique d'identification des mutuelles étudiantes de proximité par les étudiants en mobilité. L'Union a également annoncé la publication de son Livre Blanc. Celui-ci fixe les grandes priorités des mutuelles étudiantes de proximité en matière d'accès aux soins et de prévention santé.

EmeVia, une nouvelle dénomination qui marque la volonté de peser nationalement et d'agir localement au bénéfice de la santé des étudiants.

Lors du colloque sur la santé des étudiants à l'Assemblée Nationale dans le cadre des 40 ans de l'Union nationale des mutuelles étudiantes régionales (USEM), Cédric Chevalier, le Président de l'USEM, a dévoilé le nouveau nom et le nouveau logo de l'Union. A compter de ce jour, l'USEM devient **emeVia**.

Alors que pour la première fois depuis 40 ans l'Union rassemble l'ensemble des mutuelles étudiantes de proximité et voit également l'émergence de projets communs, cette nouvelle dénomination devient le marqueur de nouveaux défis et d'actions innovantes qui pourront être menés sur l'ensemble du territoire. Cette démarche doit contribuer à affirmer l'identité, le professionnalisme et les engagements de l'Union des mutuelles étudiantes de proximité en faveur de la santé et du bien-être des étudiants. Tout en continuant à développer emeVia et le réseau de ses mutuelles adhérentes, l'Union souhaite ainsi améliorer la visibilité de ses actions au niveau des territoires et la reconnaissance des mutuelles de son réseau au niveau national.

Cédric Chevalier, Président d'emeVia, déclare : « *Nous avons décidé d'adapter notre dispositif de communication par la création d'une dénomination nationale capable de faire rayonner le collectif mutualiste que nous sommes. Être capable de peser nationalement tout en continuant à agir localement, cette évolution est plus qu'un changement de nom : elle contribue au renforcement des liens au sein de notre réseau national et réaffirme notre volonté d'offrir un service de proximité aux étudiants sur l'ensemble du territoire national* ».

Pour recevoir la brochure institutionnelle d'emeVia: [cliquez ici](#)

EmeVia, c'est un seul mot pour plusieurs réalités

EmeVia est un nom construit sur l'acronyme « eme » qui signifie l'Ensemble des Mutuelles Etudiantes de proximité et « via », le chemin. Cette dénomination, portée par une sonorité qui suggère l'émotion et le partage, évoque la synergie des mutuelles pour accompagner chaque étudiant vers l'autonomie. La simplicité et la souplesse du nom renforcent le sentiment de proximité vis-à-vis des étudiants.

Ronde, fluide et manuscrite, la typographie renvoie à une image jeune, dynamique et de mouvement. La lettre « V » mise en exergue de façon graphique symbolise la vitalité des mutuelles de proximité. En complément de l'utilisation du gris, marqueur institutionnel, le mélange du jaune et du cyan permet de créer une troisième couleur, le vert, synonyme de santé mais aussi d'avenir.

Le Réseau emeVia, un gage de qualité pour tous les étudiants en mobilité

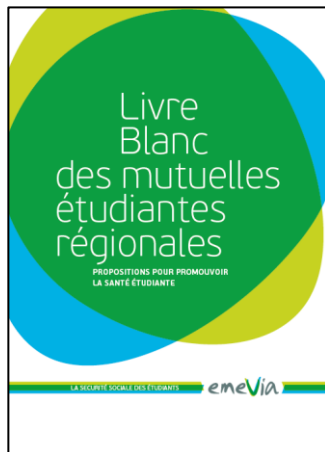
La création du Réseau emeVia, en écho au nouveau de l'USEM, marque également la volonté des mutuelles de proximité de s'adapter à la plus grande mobilité des étudiants et à des besoins de prévention toujours aussi importants. Le paysage mutualiste comprend 11 mutuelles étudiantes de proximité aux noms différents, noms auxquels s'ajoutait celui de l'USEM. Afin de bénéficier d'une identité commune sur l'ensemble du territoire national, les mutuelles étudiantes de proximité bénéficient désormais de la mention « Réseau emeVia » accolée à leur logo. Gage de qualité, cette reconnaissance apporte aux étudiants en mobilité la certitude de pouvoir bénéficier tout au long de leurs études de l'expertise et de la compétence de mutuelles qui possèdent les mêmes exigences et les mêmes valeurs.



Exemples d'intégration du « Réseau emeVia » aux logos des mutuelles étudiantes de proximité

Cédric Chevalier, Président d'emeVia, explique : « Depuis la mise en place de la réforme LMD, les études supérieures invitent les étudiants à une plus grande mobilité géographique que ce soit dans le cadre de la poursuite de leur cursus ou de stages. La création du Réseau emeVia permettra aux étudiants d'identifier plus facilement leur Sécurité sociale étudiante de proximité et les prestations de qualité qui leur sont délivrées. Ils pourront ainsi continuer à bénéficier des services de proximité qui font la force des mutuelles du Réseau national emeVia en cas de changement de lieu d'études ».

Le livre blanc d'emeVia : 8 priorités pour améliorer la santé des étudiants



À l'occasion des élections présidentielles et législatives de 2012, emeVia publie aujourd'hui un Livre Blanc destiné à interpeller l'ensemble des formations politiques et des élus sur les grandes problématiques de la santé étudiante. Les propositions contenues dans ce Livre Blanc fixent les priorités des mutuelles étudiantes du Réseau emeVia en matière d'accès aux soins et d'amélioration des politiques de prévention.

Au titre des priorités pour améliorer la santé et le bien-être des 850 000 étudiants couverts par les mutuelles étudiantes de proximité, emeVia souhaite garantir à chaque étudiant une affiliation au régime de Sécurité sociale adaptée à sa situation. Le rattachement des 500 000 étudiants apprentis et salariés au régime étudiant de Sécurité sociale est l'une des pistes envisagées afin de simplifier des situations d'affiliation qui peuvent varier au cours des études supérieures.

Alors que 82 % des étudiants bénéficient d'une complémentaire santé contre 93 % de la population française, emeVia incite les pouvoirs publics à créer un chèque santé prenant en charge 50 % du coût d'une complémentaire santé dans la limite de 200 €. La révision des critères d'accès à l'Aide à la Complémentaire Santé (ACS) pour les étudiants viendrait compléter ce dispositif. Dans le cadre de l'amélioration des actions de prévention, l'Union des mutuelles étudiantes de proximité militent notamment en faveur de la création d'un bilan gynécologique 100 % pris en charge par l'Assurance Maladie pour les jeunes femmes entre 16 et 25 ans.

Cédric Chevalier, Président d'emeVia, déclare : « Dans un contexte économique et budgétairement tendu, la santé des étudiants ne doit et ne peut subir les effets des plans de rigueur. Alors que les études supérieures ont pour objectif de leur permettre d'accéder à la vie active, cette population fragilisée souffre déjà de problèmes tels que l'accès aux soins et au logement. Pour preuve, 15 % des étudiants déclarent renoncer à des soins pour des raisons financières. Il est urgent que ces situations qui influent sur la réussite scolaire trouvent des solutions concrètes. Dans les semaines qui viennent, nous allons rencontrer l'ensemble des candidats et nous présenterons la synthèse de nos entretiens avant l'élection présidentielle ».

[Pour recevoir l'intégralité des propositions du Livre Blanc : cliquez ici](#)

A propos d'emeVia

EmeVia, la sécurité sociale des étudiants, est depuis le 8 mars 2012 la nouvelle dénomination de l'Union Nationale des Mutuelles Etudiantes Régionales (USEM). EmeVia (www.emevia.com) représente les mutuelles étudiantes de proximité membre du Réseau national emeVia : MEP, MGEL, SEM, SMEBA, SMECO, SMENO, SMERRA, SMEREB, SMEREP, SMERAG, VITTAVI

Les mutuelles étudiantes ont trois missions principales:

- La gestion du régime de Sécurité sociale
- L'offre d'une garantie complémentaire santé
- La mise en place d'actions en promotion de la santé

Elles gèrent ainsi le régime de Sécurité sociale de près de 850 000 étudiants et offrent une complémentaire santé à près de 250 000 d'entre eux. Chaque année, plus de 1 200 actions de promotion de la santé étudiants et 420 000 d'entre eux échangent personnellement avec un animateur santé.

Contacts presse

Benjamin Chkroun, Délégué Général d'emeVia : 01 44 18 37 87 / 06 63 58 77 09 / chkroun@emevia.com

Marie Portal, Coordinatrice Nationale Promotion de la Santé d'emeVia : 01 44 18 37 87 / 06 89 18 24 47 / portal@emevia.com